

# Qu'attendent les entreprises françaises des politiques européennes ?

Principaux résultats de la consultation de la DGE (novembre-décembre 2023) sur les  
priorités des entreprises pour la mandature 2024-2029 de la Commission européenne

Mars 2024

# Résumé exécutif (1/3)

- **Dans la perspective du débat s'ouvrant avec les élections européennes de juin 2024**, la DGE a souhaité associer pleinement les entreprises à la conception des priorités à proposer à la prochaine Commission. Dans cette optique, elle a lancé en novembre 2023 une vaste consultation en ligne des acteurs économiques, tous secteurs confondus, dans le but de recueillir leurs attentes, préoccupations et propositions vis-à-vis des politiques européennes.
- **Tout au long de ce processus, les entreprises ont été parties prenantes** à travers différents ateliers, un webinar d'information et un grand événement de restitution autour de tables rondes ouvertes aux répondants de l'enquête, organisé à Bercy, le 11 mars 2024. Afin de garantir une expression libre des entreprises, le questionnaire s'est voulu le plus ouvert possible, en permettant aux répondants de soumettre des propositions via des questions larges et non-orientées, les thématiques ayant été reconstituées au moment de l'analyse finale.
- **Le premier enseignement de cette consultation est que les entreprises s'intéressent aux politiques européennes et souhaitent s'y impliquer davantage.** 51 fédérations et 86 entreprises dont ~40 PME et ETI, ont déposé ~1 300 propositions pour l'avenir, dont certaines très nourries. Spontanément, 59% des entreprises ont demandé à être mieux associées à la conception des politiques publiques au niveau européen. Selon la même logique, plusieurs d'entre elles ont demandé à bénéficier de plus de transparence et de communication de la part des institutions. 49% des répondants ont saisi l'occasion de la consultation pour exprimer des demandes très spécifiques à leur secteur, qui pourront assurément enrichir les travaux internes de la DGE
- **Les politiques européennes sont perçues comme ambitieuses mais lointaines et complexes.** En effet, bien que 43% des entreprises soient familières des programmes de financements communautaires pour y avoir déjà candidaté, moins d'un répondant sur trois estime avoir un bon niveau de connaissance des politiques européennes dans leur ensemble.

## Résumé exécutif (2/3)

- **Au quotidien, les entreprises perçoivent les politiques européennes avant tout comme vectrices de charge administrative supplémentaire.** Au cours des 5 dernières années, 76% des entreprises ont dû avoir recours à de nouvelles ressources (recrutement, conseil...) pour se mettre en conformité avec les dernières réglementations européennes, en particulier la directive CSRD (rapportage de durabilité) et le RGPD. En conséquence, à l'heure actuelle, 70% des grandes entreprises répondantes disposent d'au moins une personne dédiée au suivi des affaires européennes. Il apparaît cependant une inégalité forte entre grandes entreprises et PME, puisque 80% des petites et moyennes entreprises ayant répondu ne sont pas en mesure d'allouer un ETP aux affaires européennes.
- Par ailleurs, quand ils se projettent dans l'avenir, 60% des répondants craignent que le poids et l'instabilité des réglementations européennes – source d'insécurité juridique - ne deviennent des menaces pour leur activité et leur capacité d'innovation. Elles soulignent ainsi une certaine fatigue et confusion face aux changements réglementaires, jugés coûteux, trop fréquents et parfois imprévisibles. Ainsi, de nombreuses propositions de mise en cohérence sur des textes précis ont été partagées (REACH, CSRD...) (39% des répondants) et 53% des répondants demandent des allègements et des clarifications de normes, en plus de celles concernant les obligations de déclaration.
- **Cette volonté de simplification va de pair avec la demande d'une meilleure prise en compte des réalités opérationnelles des entreprises.** Cela concerne tout particulièrement les start-ups et TPE-PME qui appellent à davantage d'analyses préalables, de tests ou encore de collaboration avec les acteurs économiques au contact du terrain. Ainsi, 22 contributions ont été déposées pour demander des mesures spécifiques aux petites et moyennes entreprises, par exemple de meilleures analyses d'impact pouvant s'assimiler à un « test PME » amélioré et systématisé. Une telle mesure est soutenue par la DGE.
- **Au-delà de la dimension administrative, de nombreuses entreprises disent avoir du mal à anticiper et estimer précisément l'impact concret des réglementations européennes sur leur activité.** Certaines expriment toutefois une inquiétude quant à l'impact négatif de ces dernières sur leur compétitivité et leur développement à l'export. Au fil d'une mandature marquée par le Pacte Vert, les entreprises reconnaissent le mérite des législations européennes pour les inciter à améliorer leur propre bilan environnemental et social (CSRD), à valoriser leurs actions passées et à créer un cadre vertueux pour la transition environnementale.

## Résumé exécutif (3/3)

- **Les entreprises sont demandeuses d'une Europe qui les protège et les accompagne.** 76% des répondants attendent des politiques européennes qu'elles assurent l'autonomie stratégique et le leadership technologique de l'UE. En parallèle, 49% des répondants à la consultation ont fait part de **vives inquiétudes quant à la concurrence déloyale de pays tiers**, notamment asiatiques, et ce dans de multiples secteurs. Dans le cas spécifique du secteur du numérique, la crainte s'est portée sur les abus de positions dominantes de certains acteurs oligopolistiques étrangers sur le marché européen : 12% des entreprises répondantes demandent une mise en œuvre rigoureuse du cadre concurrentiel et de l'encadrement des plateformes numériques.
- **Cette vision est contrastée par un certain optimisme quant aux opportunités d'affaires liées à la transition écologique** (42% des répondants) **et aux gains de productivité à attendre du progrès technique** (48%). C'est pourquoi 64% des entreprises attendent des politiques européennes qu'elles les accompagnent dans la transition vers une économie circulaire, sobre, décarbonée et respectueuse de la biodiversité. Il s'agit d'ailleurs de la priorité pour laquelle les entreprises ont déposé le plus de propositions, formant ainsi un ensemble riche et complet, largement aligné avec les positions de la DGE sur le Pacte Vert. Les entreprises ont mis un accent particulier sur le recyclage (plus de 45% des répondants), en demandant des règles exigeantes d'incorporation de matières recyclées et un soutien au développement des filières industrielles associées. Enfin, plusieurs propositions appellent au développement d'un numérique responsable et éthique.
- **En conclusion, à travers cette consultation, les entreprises ont exprimé une attente forte pour que les politiques européennes, dont elles se sentent aujourd'hui éloignées, les aident à rester innovantes et compétitives.** En appelant à la simplification des normes et des procédures, les répondants aspirent à dépasser l'image bureaucratique de l'Union au profit d'une institution avant tout porteuse de valeurs et de vision de long terme, par exemple en ce qui concerne la transition écologique et la souveraineté économique du continent. Le principal défi consiste à concilier pause réglementaire, appelée de leurs vœux par les entreprises, et poursuite des différentes transitions stratégiques.
- L'analyse des contributions récoltées aura donné à voir une grande variété de points de vue, représentative de la diversité des entreprises répondantes, mais également des tendances et préoccupations récurrentes à l'approche des élections européennes de juin 2024. **Les positions recueillies, en majorité concordantes et complémentaires, constituent une base de travail solide pour la DGE et une source de réflexion riche pour les années à venir.**

# Sommaire

**1** A propos de l'étude

**2** Principaux résultats

**3** Simplification

**4** Compétitivité, transition  
écologique et autonomie  
stratégique

**5** Numérique

**6** Gouvernance

# 1

## A propos de l'étude



# La consultation a été co-construite avec les parties prenantes et a recueilli plus de 1 300 propositions

## Cadre de la consultation

**2** ateliers de travail pour constituer le questionnaire avec les parties prenantes <sup>(1)</sup>

**31** questions dont 16 questions fermées et 15 ouvertes (priorité accordée, dans l'étude, aux questions ouvertes)

**722** clics sur le questionnaire → **330** réponses enregistrées

**137** répondants <sup>(2)</sup>

**+ de 1 300** propositions <sup>(3)</sup>

## Traitement sécurisé des données



- Plateforme sécurisée interne Etat (Galileo)
- Principe d'anonymat dans le traitement des réponses
- Analyse par des agents DGE

## Objectifs de la consultation

- 1** Connaître l'impression et l'impact sur les entreprises de la mandature européenne 2019-2024
- 2** Recueillir les propositions et les priorités des entreprises pour la mandature de 2024-2029



**Factualiser la contribution de la DGE** au débat européen

**Améliorer les politiques publiques** portées au niveau européen

# Les répondants reflètent la diversité du tissu économique français – Le secteur industriel est largement représenté

**137 répondants**

dont **86 entreprises** et **51 fédérations**

**~1 300 propositions**

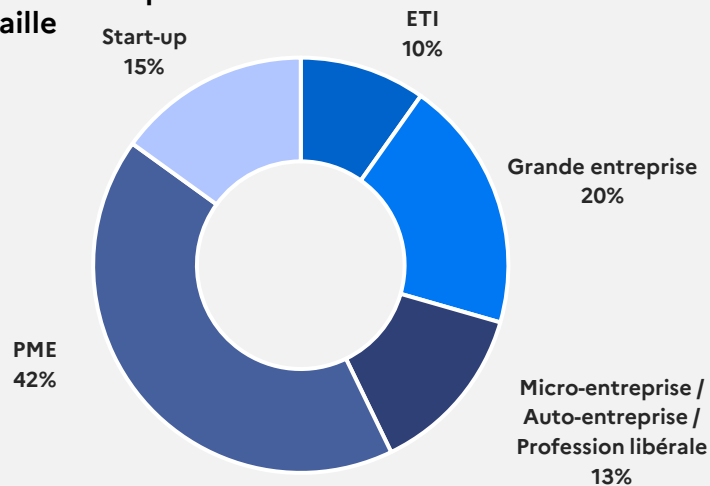
## Répartition géographique des entreprises



Les 4 régions les plus représentées :

- Ile-de-France (45 %)
- Auvergne-Rhône-Alpes (11%)
- Nouvelle-Aquitaine (11%)
- Grands-Est (7%)

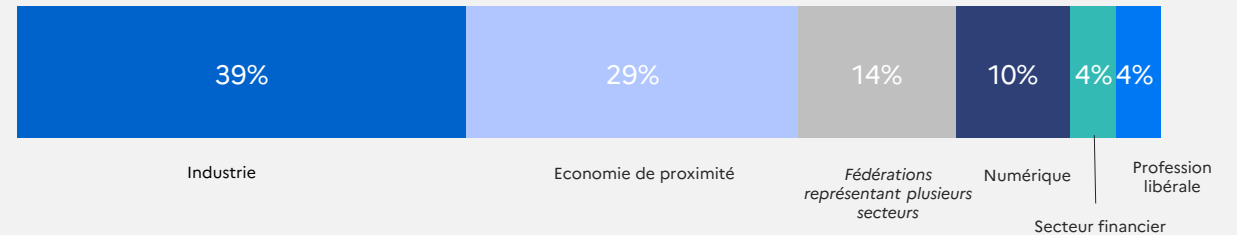
## Répartition des entreprises selon leur taille



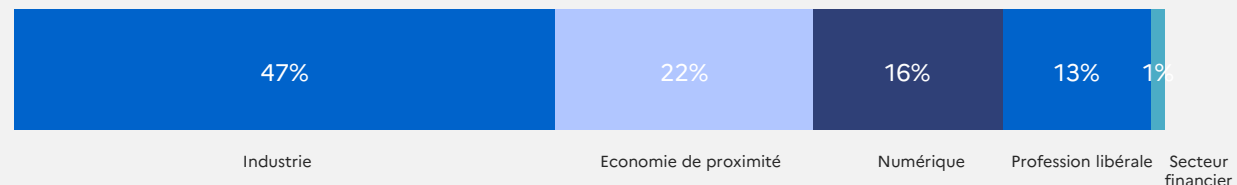
1. Start-up pour les entreprises s'identifiant comme telle  
 2. Grande entreprise, ETI, PME, micro-entreprise et auto-entreprise qualifiées selon la définition de l'INSEE et catégorie reconstituée à partir des informations transmises par les répondants (CA et effectifs)

## Répartition des fédérations et des entreprises par secteur d'activité

### Fédérations



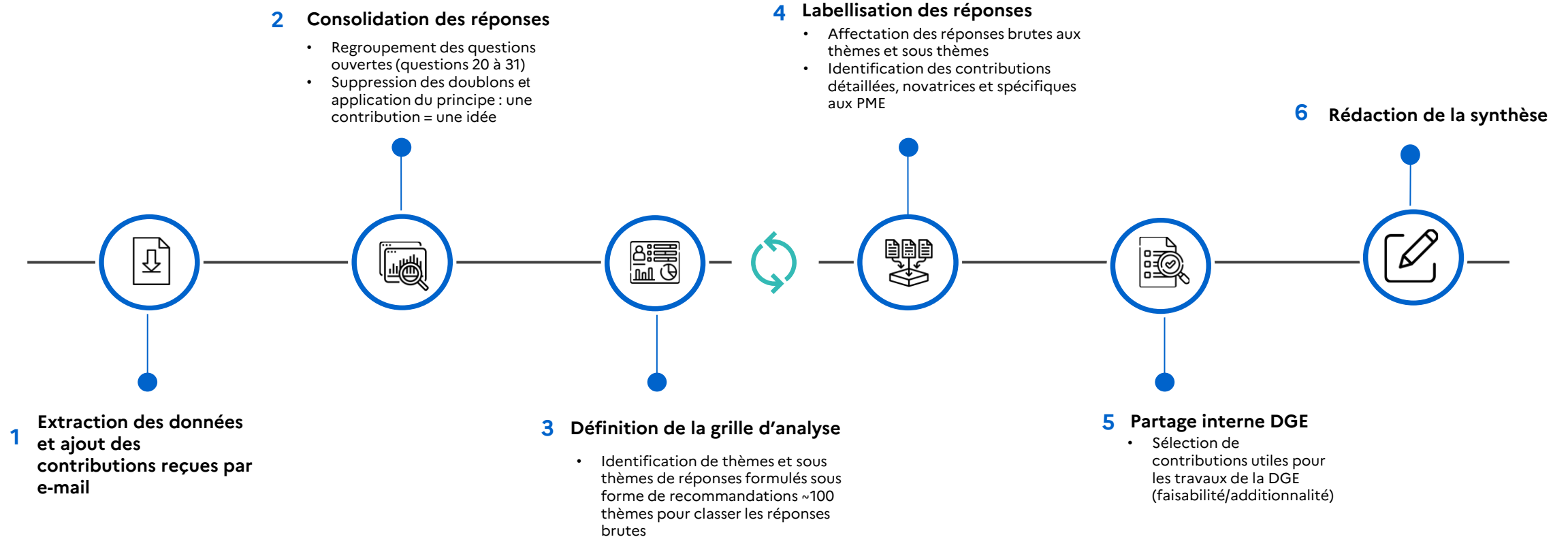
### Entreprises





# Les contributions ouvertes ont toutes été labellisées et étudiées par les experts de la DGE

## Processus d'analyse des réponses qualitatives



# 2

## Principaux résultats

# L'UE est perçue comme ambitieuse mais complexe

Question 15 : Si vous deviez résumer l'action de la Commission européenne pendant la mandature 2019-2024 en 3 adjectifs, que diriez-vous ?



## Extrait des réponses

« Réactive plus que proactive (cf. crise de l'énergie et réforme du marché européen de l'électricité) »

« Efficace en période de crise sanitaire qui a vu en particulier la création de l'Europe de la santé »

« Insuffisamment collaborative avec l'Industrie en période hors crise »

« Ambitieuse : volonté de réguler les marchés du numérique face à des géants extra-européens »

« Déconnectée de la réalité économique et scientifique »

« Manque de moyens par rapport aux ambitions affichés par la Commission. Incapacité pour celle-ci de gérer l'effet de ces textes »

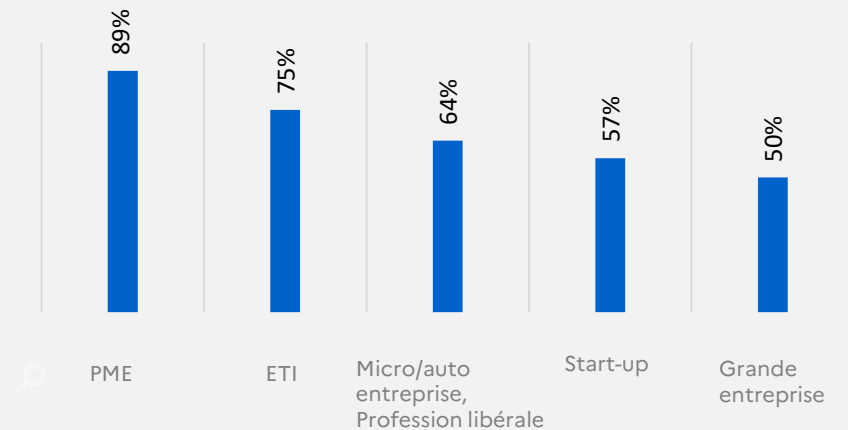
« Trop de contraintes pour l'industrie »

« Efficace, car de manière globale, peu de temps a été laissé aux acteurs économiques pour anticiper et s'adapter à des législations qui impliquaient parfois des investissements financiers et humains importants. »

# Les entreprises ont une interaction et une connaissance des politiques européennes modérée

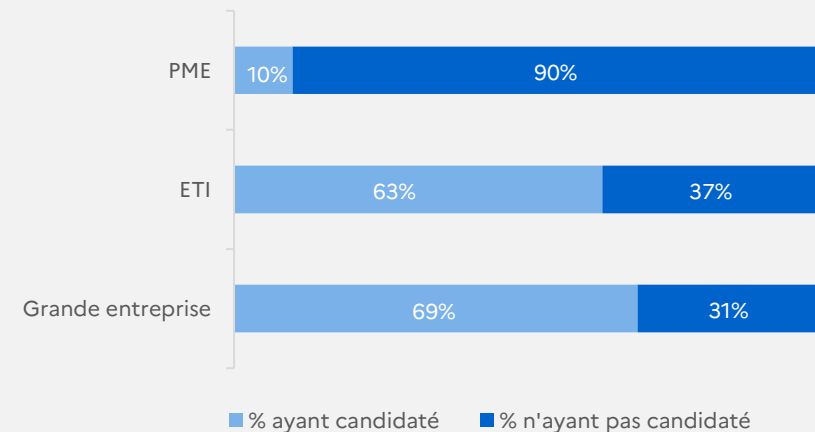
**73%** des entreprises répondantes jugent leur niveau de connaissance des enjeux européens « faible » ou « modéré »

Part des entreprises évaluant leur niveau de connaissances à faible ou modéré de l'actualité des politiques publiques européennes et du fonctionnement des institutions européennes – par taille d'entreprise [Question 9.1]



**43%** des entreprises répondantes ont candidaté à des financements européens

Part des entreprises ayant déjà candidaté depuis 2019 à des financements européens ou faisant appel à des instruments gérés ou initiés au niveau européen (PIIEC, Fonds Innovation ETS, Invest EU...) – par taille d'entreprise [Question 20]

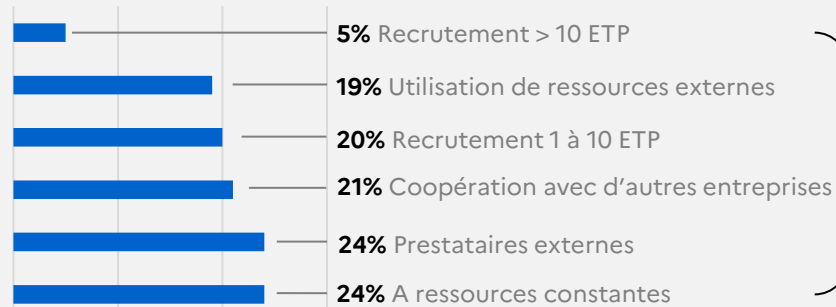


# Les entreprises ont mobilisé de nouvelles ressources (internes/externes) pour se conformer aux textes européens

**76%** des entreprises répondantes ont dû recourir à des ressources additionnelles pour s'adapter aux réglementations de 2019-2024

**20%** des entreprises répondantes prévoient de recruter avec certitude pour se mettre en conformité avec les dernières réglementations européennes.

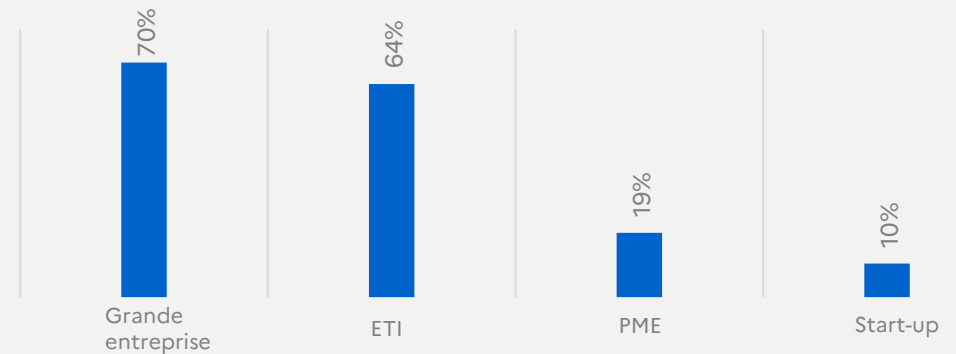
Ressources mobilisées pour se conformer aux réglementations européennes depuis juin 2019 – % des répondants [Question 10]



Principaux textes visés :

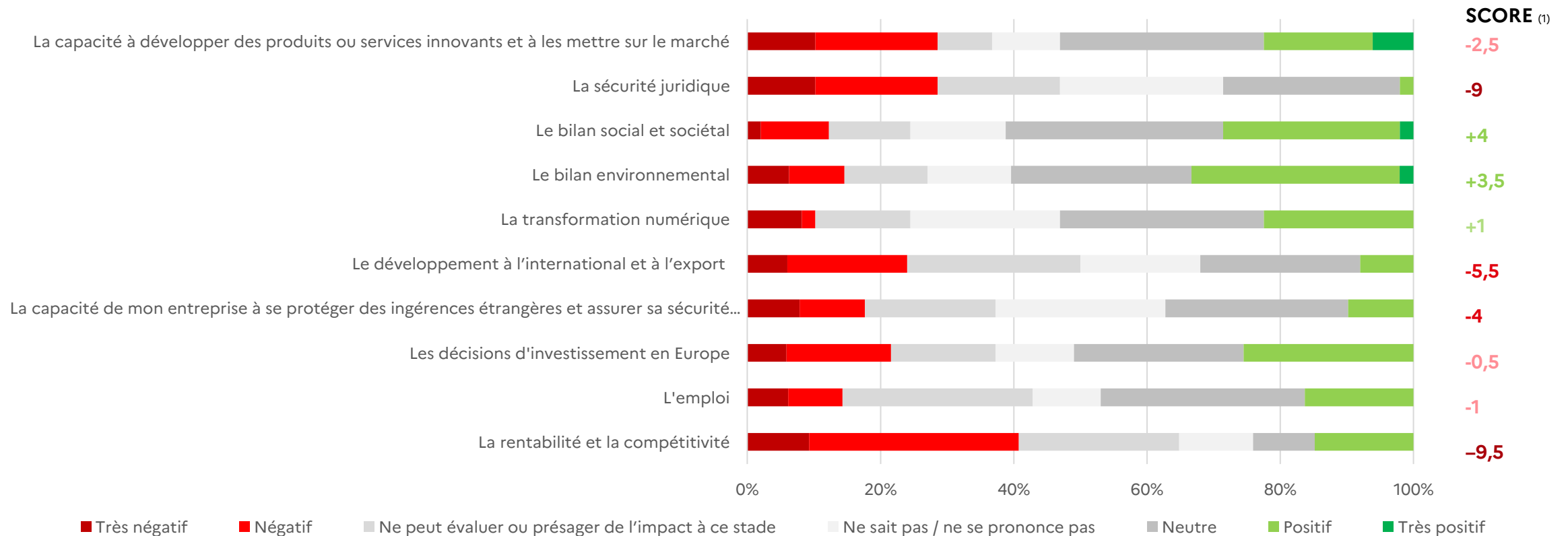
CSRD  
RGPD  
Taxonomie  
MACF  
Fit for 55, Règles  
environnementales,  
Medical Device  
Regulation, Devoir de  
vigilance, Industrial  
Emissions Directive,  
REACH, RED II...

Part des entreprises employant plus de 1 ETP dédiés au suivi des affaires européennes et à la recherche de financements européens – Par taille d'entreprise [Question 9]




# Les entreprises ont du mal à estimer l'impact concret des politiques européennes sur leur activité

**Question 13 :** Les questions suivantes portent sur l'impact que vous percevez des politiques publiques européennes sur 10 dimensions de l'activité de votre entreprise. Vous pouvez faire référence à toutes les législations européennes initiées au cours de la mandature 2019 – 2024 de la Commission européenne (règlements, directives...) et qui s'appliquent déjà ou vont vraisemblablement s'appliquer dans les prochaines années (y.c. les textes en fin de négociation, comme le règlement écoconception de produits durables par exemple). Pour chacune des dimensions, vous pourrez évaluer l'impact sur votre entreprise et ensuite citer les principales législations qui expliquent cet impact.






# Les impacts des politiques européennes sur quelques réglementations sont perçus avec nuances...









Règlementations	%*	Impact positif évoqué	Impact négatif évoqué	 <i>Extrait des réponses (et point d'impact associé)</i>
Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le bilan environnemental</li> <li>Le bilan social et sociétal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La sécurité juridique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Positif</b> « La directive CRSD et le respect de la réglementation en matière d'éthique ont probablement eu ou auront un impact positif sur le bilan sociétal et environnemental de notre entreprise. »</li> <li><b>Positif</b> « Nous prévoyons d'accroître la traçabilité de nos données environnementales »</li> <li><b>Négatif</b> « énormes charges supplémentaires mobilisant plusieurs ETP + recours à des consultants »</li> </ul>
Règlement REACH	11%	<ul style="list-style-type: none"> <li>La capacité à développer des produits ou services innovants et à les mettre sur le marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La rentabilité et la compétitivité</li> <li>La capacité de mon entreprise à se protéger des ingérences étrangères et assurer sa sécurité économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Négatif</b> « [Plusieurs dizaines de millions] d'investissements dus aux obligations de changement de produits [...]. Investissements contraints par des mises en conformité de la réglementation. »</li> <li><b>Ne peut évaluer ou présager de l'impact à ce stade</b> « Certaines réglementations comme REACH/ROHS conduisent à engager des ressources OPEX supplémentaires pour développer des remplacements à des produits sur la liste REACH mais ces ressources ne sont pas utilisées pour développer le business [...] »</li> </ul>
Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)	11%		<ul style="list-style-type: none"> <li>La rentabilité et la compétitivité</li> <li>La sécurité juridique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Négatif</b> « [...] il est nécessaire de prévoir [...] une doctrine spécifique pour la gouvernance des données, et d'éviter une gestion au coup par coup qui pourrait conduire à une insécurité juridique [...]. Il est également essentiel que les textes en cours de négociation prennent pleinement en compte les exigences du RGPD, sans introduire de régimes restrictifs supplémentaires ni de doublons. »</li> </ul>
Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)	7,5%	<ul style="list-style-type: none"> <li>La rentabilité et la compétitivité</li> <li>Les décisions d'investissement en Europe</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Positif</b> « La mise en place conjointe du CBAM et de la réforme de l'EU-ETS permettront d'engager les industriels de la métallurgie et de la chimie dans une démarche de décarbonation [...] »</li> <li><b>Neutre</b> « Le CBAM est une réglementation qui est maintenant prise en compte dans les choix d'investissements pour le développement de nouveaux sites en fonction des marchés qu'ils doivent adresser. »</li> <li><b>Neutre</b> « Les importateurs de produits finis qui contiennent des matériaux soumis au CBAM ne sont pas soumis à la taxe. »</li> </ul>

# ...et les répondants analysent aussi l'impact des réglementations européennes « en général »

Règlementations	%*	Impact positif évoqué	Impact négatif évoqué	 Extrait des réponses (et point d'impact associé)
Règlementations européennes (général)	28%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le maintien de l'emploi</li> <li>Un bilan environnemental accéléré</li> <li>Le bilan social et sociétal renforcé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La rentabilité et la compétitivité</li> <li>Le développement à l'international et à l'export</li> <li>La capacité à développer des produits ou services innovants et à les mettre sur le marché</li> <li>La sécurité juridique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Positif - impact sur l'emploi</b> « Les mesures de défense commerciale, en protégeant le marché européen contre les pratiques déloyales (dumping / subventions) des pays tiers, ont permis de protéger l'activité de nos usines françaises et européennes. »</li> <li><b>Positif - impact sur le bilan environnemental</b> « Toutes les réglementations européennes (SFDR, Taxonomie, CSRD etc.) nous permettent de structurer et de mettre en valeur les actions que nous menons déjà depuis des années. Elles permettent également à toutes les parties prenantes de prendre conscience des pratiques vertueuses et des pratiques qui relèvent plus du greenwashing. En ce sens, les législations européennes ont eu un impact extrêmement vertueux. »</li> <li><b>Négatif - impact sur le développement à l'international et à l'export</b> « Le droit européen est souvent très bien mais il n'est pas appliqué uniformément voire parfois pas du tout par certains Etats membres. Même s'il réduit l'écart, il y a toujours trop de différences pour parler d'un marché unique. »</li> <li><b>Négatif - impact sur la sécurité juridique</b> « La multiplication des normes permet une exposition supérieur au risques de contentieux, cela ne veut pas dire qu'ils vont aboutir mais les initiatives ont augmenté. »</li> <li><b>Négatif - impact sur les décisions d'investissement en Europe</b> « De par leur foisonnement ces dernières années, les réglementations européennes à fort impact sur nos services ont généré un sentiment plutôt négatif (incertitude, instabilité...) de la part de nos décisionnaires internationaux sur les questions d'investissement en Europe. »</li> </ul>
Pacte Vert	18,5%	<ul style="list-style-type: none"> <li>La capacité à développer des produits ou services innovants et à les mettre sur le marché</li> <li>La rentabilité et la compétitivité</li> <li>Le bilan environnemental</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Positif</b> « Les législations européennes, mais également françaises et l'engagement du groupe notamment sous l'impulsion de nos actionnaires ont un impact positif sur son bilan environnemental. »</li> <li><b>Positif</b> « En tant que start up [...], nous bénéficions des dynamiques positives entraînées par le Green Deal et le Net Zero Industry Act »</li> <li><b>Neutre</b> « En matière de décarbonation, les ambitions sont très fortes, pas forcément toutes réalistes au regard des chiffres attendus/échéances, d'autant que certains projets ont une durée de plus de 10 ans. »</li> </ul>



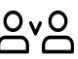





# Les entreprises identifient comme principales opportunités l'innovation technologique et la transition écologique

Quelles sont les principales opportunités que devront saisir les entreprises de votre secteur pendant les 5 prochaines années pour se développer et atteindre leurs objectifs ? [Q 22]

OPPORTUNITES PRINCIPALES	% des répondants*	Idées partagées (extraits)
 <p><b>Opportunités liées à l'innovation, aux nouvelles technologiques et au numérique</b>                      Dont 36% sur des contributions liées à la diffusion de nouvelles technologies dans l'industrie et 26% liées au développement de l'IA</p>	 48%	<p>« [...] opportunité pour les entreprises européennes innovantes de se démarquer en proposant des solutions d'IA respectant les principes promus par l'UE : protection des données, éthique, accessibilité et responsabilité environnementale. »</p> <p>« La révolution quantique annoncée viendra très certainement modifier les dynamiques sur les marchés numériques. Capitaliser sur ces opportunités sera crucial pour les entreprises du secteur du cloud. »</p>
 <p><b>Opportunités liées à la dynamique de la transition écologique</b>                      Dont 55% des contributions sur l'émergence de nouveaux marchés et 40% sur l'espoir que les réglementations du Pacte Vert réussissent</p>	 42%	<p>« La récupération des pièces et équipements, dans le respect de l'économie circulaire et la sécurité routière, afin d'alléger les coûts de revient en pièces. »</p> <p>« Les politiques de décarbonation devraient amener les industriels à augmenter leur consommation de matières recyclées en Europe, du fait de leurs bénéfices environnementaux démontrés. »</p>
 <p><b>Autres opportunités d'affaires spécifiques</b></p>	 35%	<p>« Se faire connaître et placer nos produits chez les nouveaux acteurs du spatial intra et hors UE »</p> <p>« Être acteurs de la prévention (santé, enjeux climatiques etc) »</p> <p>« Diversification des activités liées notamment au développement des réseaux hydrogène et CO2 »</p>
 <p><b>Renforcement de la souveraineté industrielle et numérique</b></p>	 11%	<p>« Le renforcement de l'industrie française »</p> <p>« Renforcement des chaînes de valeurs »</p> <p>« Développement des offres souveraines / de confiance : du fait des menaces croissantes pour la protection des données des organisations [...]. »</p>

# Les répondants ont principalement cité des menaces liées à l'évolution défavorable de leur environnement de marché <sup>(1/2)</sup>









Quelles sont les principales menaces auxquelles feront face les entreprises de votre secteur pendant les 5 prochaines années pour se développer et atteindre leurs objectifs ? [Q23]

MENACES PRINCIPALES	% des répondants*	Idées partagées (extraits)
 <b>Règlementation freinant la capacité à exercer son activité</b> Dont 26% sur le sentiment de fatigue face à la réglementation, à la charge administrative et aux besoins d'adaptation qu'elle entraîne, 26% sur un désaccord avec la réglementation sur le fond jugée inadaptée et 25% sur confusion face à l'insécurité juridique, au manque d'harmonisation réglementaire voire à l'instabilité de certains textes	 60%	« La fragmentation de la réglementation européenne, son application diversifiée à travers l'UE, le manque de soutien aux investissements privés fragilisent le secteur européen des télécommunications. »
 <b>Renforcement de la concurrence déloyale</b> Dont 63% des contributions liées à la concurrence déloyale de pays tiers et 23% la concurrence d'acteurs dominants freinant l'accès au marché, notamment dans le cas de situations oligopolistiques	 57%	« Compétition avec la Chine et les USA dans un contexte de guerre économique avec des règles asymétriques (subventions directes en CAPEX et OPEX, dispositifs perçus comme moins lourds) »
 <b>Menaces externes et chocs exogènes (épidémies, guerres..)</b> Dont 29% sur des craintes liées aux conséquences du changement climatique, 29% sur la situation géopolitique	 32%	« Tensions géopolitiques » « Dégradation de la biodiversité » « Changement climatique »
 <b>Difficulté d'attirer des talents et de disposer des compétences adaptées</b>	 25%	« Une importante partie de la main d'œuvre qualifiée issue du territoire européen est captée par les acteurs du numérique non UE. »

\*Part des répondants ayant cité une menace pouvant être rattachée aux catégories suivantes

# Les répondants ont principalement cité des menaces liées à l'évolution défavorable de leur environnement de marché (2/2)

Quelles sont les principales menaces auxquelles feront face les entreprises de votre secteur pendant les 5 prochaines années pour se développer et atteindre leurs objectifs ? [Q23]

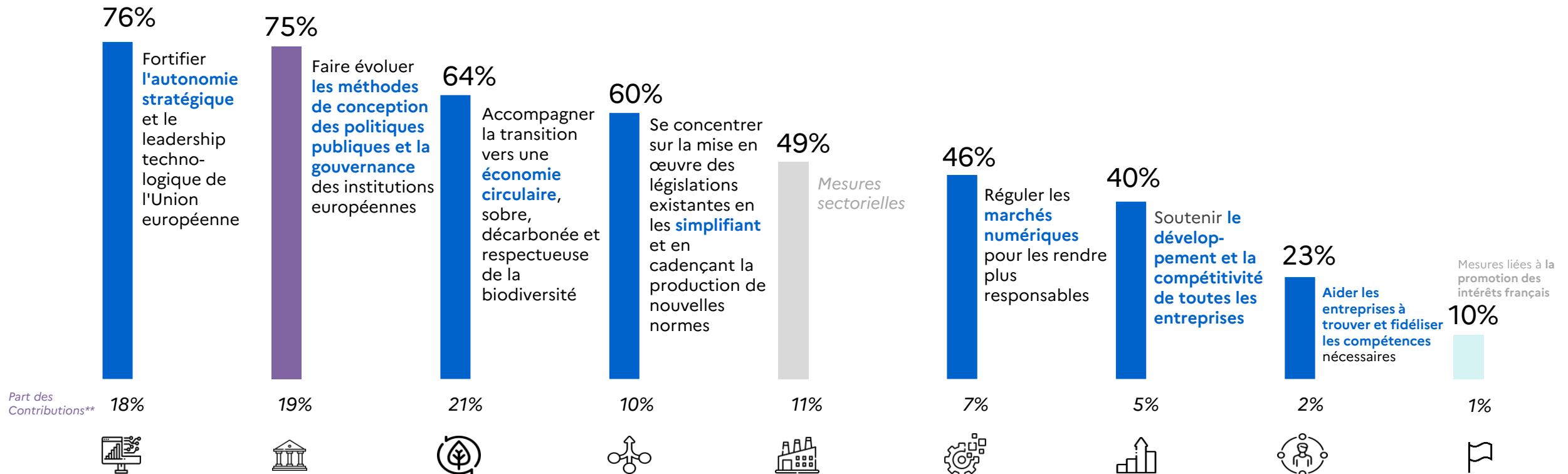
MENACES PRINCIPALES	%*	Idées partagées (extraits)
 <b>Manque de financements</b>	 23%	« Difficulté d'accès aux financements pour la décarbonation » « Freins à la levée de capitaux au niveau international » « Manque de mécanismes de financement adaptés pour les infrastructures »
 <b>Environnement économique fragilisant la compétitivité (inflation, coûts de l'énergie, taux d'intérêt, fiscalité..)</b> <small>Dont 29% sur le coût de l'énergie et 24% sur la fiscalité jugée trop importante</small>	 21%	« Inflation et taux d'intérêts élevés » « Perte de compétitivité pour cause d'augmentation des coûts d'approvisionnements de composants » « Taxes et impôts divers (par rapport à la concurrence étrangère) »
 <b>Cybercriminalité</b>	 10%	Des craintes sur le secteur « de la cyber-notation ou du cyber-rating »
 <b>Difficulté d'accès aux matières premières et aux ressources</b>	 10%	« L'augmentation des pénuries de médicaments et l'antibiorésistance »



- En examinant ces contributions par type, on identifie que relativement à leur poids dans les contributions totales (45%), **les fédérations ont davantage parlé de menaces liées à la réglementation (54%), de difficulté d'attirer des talents et de difficulté d'accès aux matières premières.**
- A l'inverse, **les entreprises ont davantage parlé des menaces exogènes et des risques sur leur compétitivité (inflation, etc.), et en particulier les PME.** Les risques liés à la cybercriminalité n'ont pas été cités par les grandes entreprises qui ont insisté sur le manque de financements.

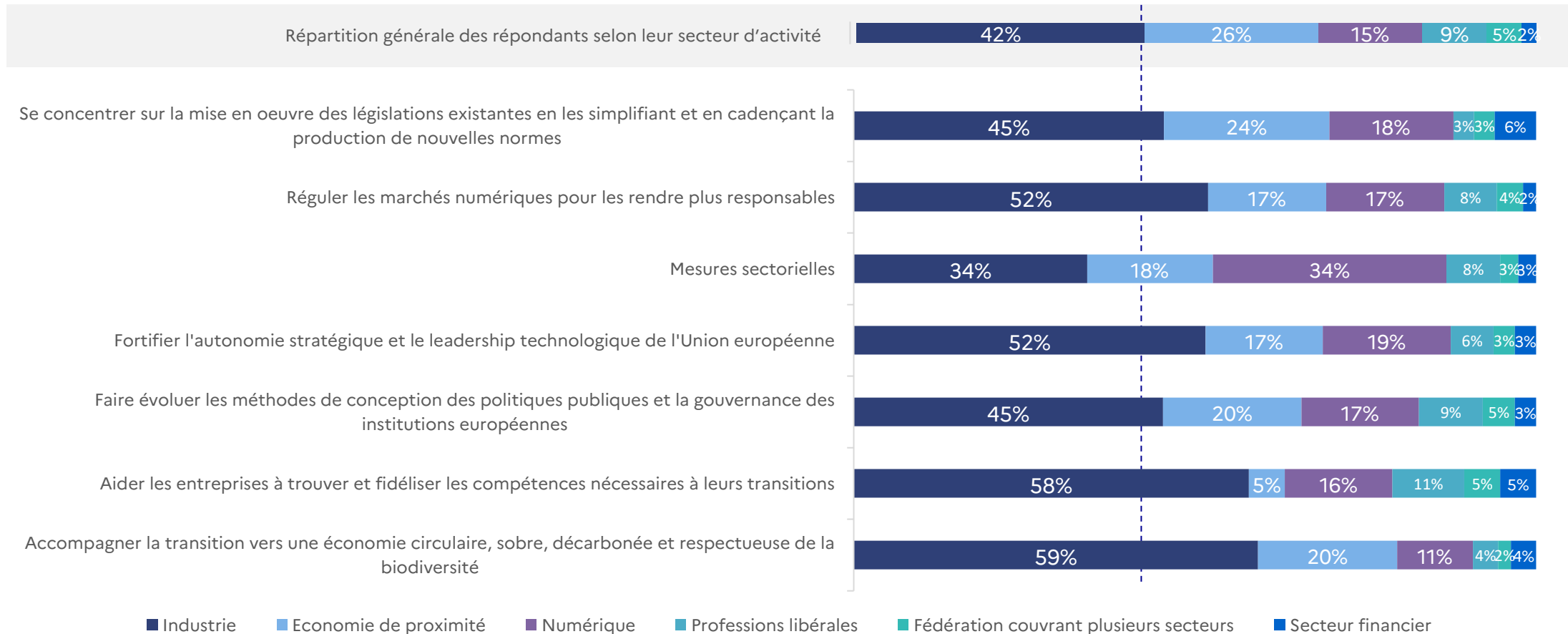
# Les répondants priorisent l'autonomie stratégique et la transition écologique

Quelles devraient être, par ordre de priorité, les thématiques de travail prioritaires pour la Commission européennes lors cette prochaine mandature?<sup>1)</sup>









# Répartition des contributions par secteur d'activité



# Certaines propositions appellent spécifiquement à une meilleure prise en compte des enjeux des TPE et PME

THÈMES PRINCIPAUX	% <sup>(1)</sup>	Idées partagées (extraits)
 <b>Recourir à un "test PME" dans le process d'élaboration des législations et adapter les normes aux PME-TPE</b>	23 %	<p>« Garantir l'applicabilité des législations pour les TPE-PME par des analyses d'impacts et tests PME approfondis, des évaluations après entrée en vigueur »</p> <p>« Assurer une analyse d'impact sur les TPE-PME pour les amendements déposés au cours de la procédure législative »</p>
 <b>Favoriser l'association des TPE-PME dans la conception des politiques publiques européennes</b>	14 %	<p>« Ouvrir le Parlement, notamment le Comité des affaires économiques aux entreprises de proximité, artisans, TPE et PME de taille moyenne par des sessions semestrielles dédiées à des thématiques d'intérêt »</p>
 <b>Simplifier et alléger les normes existantes</b>	14 %	<p>« Faciliter l'accès au marché intérieur pour les entreprises de proximité (uniformiser les règles, encourager les guichets uniques, clarifier les règles en matière de TVA, etc...) »</p> <p>« Simplifier la vie administrative des PME »</p>
 <b>Aménager le régime des aides d'Etat et faciliter les possibilités de financement</b>	14 %	<p>« Permettre l'accès aux financements des PME soutenues par des fonds de capital-investissement en matière d'aides d'Etat »</p> <p>« Accompagner la transition écologique et numérique des entreprises de proximité en simplifiant l'accès aux financements européens »</p> <p>« Revoir la définition des PME dans le cadre des aides d'Etat »</p>

(1) Part des contributions reçues

## Travaux DGE

Dans le cadre des travaux sur la simplification, la DGE souhaite porter une mesure équivalente au « test PME » : l'« évaluation sur un panel d'entreprises des projets de nouvelles réglementations ».

Objectif : s'assurer de l'opérationnalité et du déploiement efficace de la réglementation, en estimant par ailleurs le bilan coûts / avantages.

# 3

## Simplification

# La France et l'Allemagne ont fait de la simplification une priorité au niveau national mais aussi européen pour tirer pleinement profit du marché unique



## Agenda « Better regulation » européen pour réduire la charge bureaucratique

Septembre  
2023

- Publication du [paquet pour les PME](#) (SME Relief Package) : objectif de réduction de 25% des obligations de rapportage
- Discours sur l'Etat de l'Union : la Présidente de la Commission soutient un « [bureaucracy reduction Act](#) »

Novembre  
2023

- La Commission lance une [consultation auprès des entreprises pour recenser les obligations d'informations inutiles et/ou redondantes](#)

A venir

- Publication d'une série de mesures pour rationaliser les obligations de déclarations demandées aux entreprises (le véhicule réglementaire doit encore être défini)

## Stratégie de simplification promue en Franco-Allemand

Octobre 2023


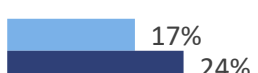

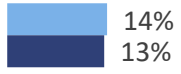
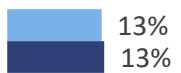
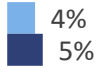
Retraite ministérielle d'Hambourg : la France et l'Allemagne signent un appel à la Commission à « [Réduire la bureaucratie en ces circonstances sans précédent - Papier franco-allemand sur le « mieux réguler » et la « modernisation de l'administration en Europe »](#) ».

Fin 2023

La France et l'Allemagne passent à l'action au niveau national et lancent leurs travaux de simplification respectifs :

- **Allemagne** : [Projet de loi sur l'allègement de la bureaucratie](#) (BEG IV) du Ministère de la Justice (BMJ), publié le 11 janvier 2023 pour consultation jusqu'au 02/02/2024.
- **France** : Dans le cadre des « Assises de la simplification » le Gouvernement a lancé une [consultation publique à destination des chefs d'entreprises et entrepreneurs, qui étaient invités à partager leurs propositions de simplification](#) (1). Les résultats permettront d'aboutir en 2024 à un plan ambitieux de simplification de la vie des entrepreneurs. Le rehaussement du seuil d'application de certaines normes est étudié.

## Détail des propositions : se concentrer sur la mise en œuvre des législations existantes en les simplifiant et en cadencant la production de nouvelles normes

PROPOSITIONS	%	Idées partagées (extraits)
<b>Simplifier/alléger les normes existantes</b> (hors obligations de déclaration)	 30% 31%	« Réduction de la charge administrative de l'industrie européenne en rationalisant les exigences de transmissions des données, en renforçant la numérisation et en consolidant les textes législatifs et les obligations qui se chevauchent. »
Se consacrer à la <b>bonne mise en œuvre</b> des textes de la précédente mandature (DSA, DMA, Pacte Vert...) en accompagnant les entreprises	 17% 24%	« Laisser aux entreprises le temps d'absorber le volume de normes instaurées dans le cadre du Green Deal » « Opérer une pause réglementaire sur les enjeux numériques : le coût de la conformité est de plus en plus important et devient un sujet d'inquiétude pour les entreprises »
Harmoniser et <b>mettre en cohérence</b> les réglementations	 17% 16%	« Harmoniser les législations des Etats membres sur les marquages environnementaux sur les produits. » « Veiller à la cohérence des réglementations entre elles (ex : IA act et IVDR, EHDS data space et protection de la PI) »
<b>Réduire les obligations de déclaration</b> des entreprises	 14% 13%	« Alléger le nombre d'indicateurs de la CSRD pour les normes volontaires des PME non cotées »
<b>Stabiliser l'horizon réglementaire</b> et limiter la production de nouvelles normes	 13% 13%	« Opérer une pause réglementaire sur les enjeux numériques : le coût de la conformité est de plus en plus important et devient un sujet d'inquiétude pour les entreprises » « Veiller à la stabilité des réglementations (ex : introduction de la nouvelle EU litigation legislation qui modifie la Directive EU product liability) »
Accroître les <b>moyens de la Commission</b> sur la mise en œuvre/contrôle	 4% 5%	« Donner les moyens à la prochaine Commission de faire appliquer les Directives et Règlements adoptés pendant la mandature précédente, notamment auprès des entreprises non EU (DSA, DMA, CSRD etc) afin de gagner en crédibilité et prévisibilité juridique »

# Les répondants ont proposé des idées qui nourrissent des réflexions internes de la DGE

## PROPOSITIONS DES REpondANTS (EXTRAITS)

« Simplifier par une harmonisation des contraintes, des référentiels ainsi qu'un allègement des remontées de données (éviter les doubles saisies) »

« Simplifier les obligations de déclaration des entreprises »

« Faciliter l'accès au marché intérieur pour les entreprises de proximité (uniformiser les règles, encourager les guichets uniques, clarifier les règles en matière de TVA, etc...) »

« Garantir l'harmonisation des lignes directrices complètes, l'interopérabilité entre les initiatives législatives, le suivi de la mise en œuvre nationale »

« Veiller à la stabilité des réglementations (ex : introduction de la nouvelle EU litigation legislation qui modifie la Directive EU product liability) »

## TRAVAUX CONCORDANTS DE LA DGE EN COURS

### La France et l'Allemagne ont demandé à la Commission :

1. **Réduire la charge administrative pour les entreprises** : mesures permettant un allègement de la charge à court-terme, en jouant sur la définition des seuils d'entreprises, la numérisation et la création d'un portail RSE pour rentrer ses données plus facilement
2. **Améliorer la législation européenne à long-terme** : propositions pour améliorer la conception des politiques publiques, en réalisant des évaluations d'impacts solides ainsi que des « tests PME » et des « tests de compétitivité »
3. **Faire de la transformation de nos économies un succès** : efforts nécessaires pour mettre en œuvre le pacte vert efficacement, mesures en faveur de la compétitivité et de la souveraineté économique européenne

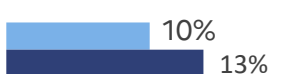
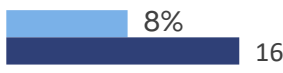
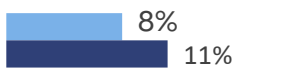
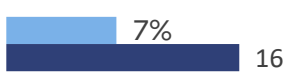
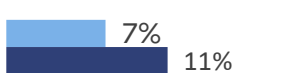
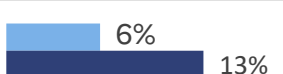
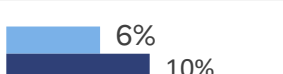
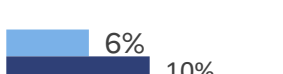
**Préparation en cours d'un second document avec une dizaine de propositions de simplification (à droit constant) très concrètes à appliquer rapidement**



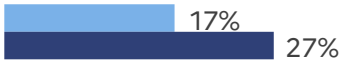
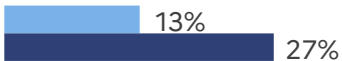


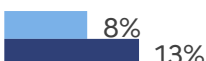

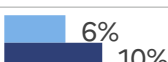
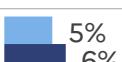
# 4

## Compétitivité, transition écologique et autonomie stratégique

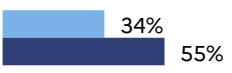
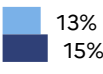
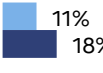
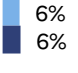
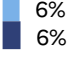
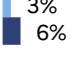

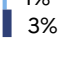
## Détail des propositions : Accompagner la transition vers une économie circulaire, sobre, décarbonée et respectueuse de la biodiversité

PROPOSITIONS	%	Idées partagées (extraits)
Favoriser l' <b>utilisation de matières recyclées, reconditionnées et réutilisées</b> y.c. en faisant évoluer la réglementation (ou via une TVA)	 10% 13%	« Améliorer la directive éco-conception en ajoutant la recyclabilité dans les critères + incorporation de matériaux recyclés. »
Soutenir le <b>développement des filières industrielles de l'économie circulaire</b> rentables en Europe (recyclage, acteurs du réemploi..)	 8% 16%	« Développer les projets d'écologie industrielle transfrontalier (hubs d'économie circulaire) » « Créer des filières de formation aux métiers du réemploi et de la réparation »
Accélérer l' <b>électrification des usages et le développement de réseaux électriques résilients</b>	 8% 11%	« Soutenir le renforcement du réseau électrique pour répondre aux objectifs du Green Deal »
Accompagner les entreprises dans leurs <b>efforts de décarbonation</b> (général)	 7% 16%	« Réviser du cadre réglementaire de la taxonomie pour y inclure toutes les technologies de décarbonation et incluant l'ensemble de leurs activités. »
S'appuyer sur les <b>marchés du carbone</b> (SEQE) et lutter contre les <b>fuites de carbone</b> (MACF)	 7% 11%	« Offrir un mécanisme de compensation des coûts du MACF aux industries aval, et inclure les navires finis dans le mécanisme. »
Faire évoluer la <b>réglementation sur les déchets / exports de déchets</b>	 6% 13%	« Réviser la définition des déchets, en vue de favoriser le développement de l'économie circulaire »
Propositions sur le cadre de la <b>finance durable</b> (taxonomie, CSRD...)	 6% 10%	« Veiller à ce que les nouvelles règles sur le devoir de vigilance soient proportionnées et adaptées »
Propositions sur la <b>décarbonation des transports</b>	 6% 10%	« Adopter une politique de décarbonation des transports faisant preuve de neutralité technologique »

## Détail des propositions : Fortifier l'autonomie stratégique et le leadership technologique de l'Union européenne

PROPOSITIONS	%	Idées partagées (extraits)
Garantir des conditions de <b>concurrence équitables avec les pays tiers</b> (hors UE), notamment sur les normes environnementales		« Protéger les entreprises innovantes et leur assurer un accès équitable au marché européen : en assurant une juste concurrence sur les marchés numériques. »
Déployer une <b>politique industrielle européenne ciblant des filières stratégiques</b> (général)		« Encourager la Commission européenne à mettre en place une stratégie Industrie du vélo ambitieuse + Relocalisation pour la filière Sport au sens large »
Assurer la <b>sécurité de l'approvisionnement en ressources critiques et la résilience des chaînes de valeur</b> européennes		« Reconnaître le caractère stratégique des matières premières secondaires et les protéger »
Financer le <b>développement technologique et l'innovation</b>		« Mettre en œuvre d'un programme cadre ambitieux et , notamment pour les technologies de rupture à horizon 2050 »
Développer la <b>souveraineté numérique face aux géants internationaux</b>		« Prévoir une revue annuelle des dynamiques compétitives dans les marchés numériques, pouvant donner lieu à un ajustement rapide du Digital Markets Act ou à des recommandations à destination des décideurs européens. » [Déjà prévu Feuille de route DGE UE 2019 – 2024]
Encourager la production européenne dans les <b>marchés publics avec des critères environnementaux</b>		« Mettre en place un Buy European Tech Act permettant de promouvoir et financer plus fortement l'innovation européenne: en introduisant des critères de préférences européens dans les règles de commande publique au sein de l'UE » [Demande de la révision des règles de la commande publique européenne]
Mobiliser les <b>instruments de défense commerciale</b>		« Faire un plus large usage des instruments de défense commerciale : aboutir à un accord du GSSA complétant le MACF, prolonger les mesures de sauvegarde pour l'acier »
Développer une <b>industrie européenne de la défense</b>		« Conserver la cohésion de l'écosystème spatial européen[...], partager une vision commune qui puisse fédérer les initiatives [...]. »

## Détail des propositions : Soutenir le développement et la compétitivité de toutes les entreprises

PROPOSITIONS	%	Idées partagées (extraits)
Faciliter l'accès aux financements européens et le champs des projets finançables		« Simplification et accélération des processus HEU [Horizon Europe] »
Sécuriser l'accès à une électricité compétitive et décarbonée		« Permettre un accès égal aux marchés de l'énergie aux acteurs qui y évoluent »
Aménager le régime des aides d'Etat / possibilités de financement par des Etats membres		« Assouplir le régime des aides d'Etat » [mieux intégrer l'amont dans les chaînes de valeur]
Alléger les charges financières pesant sur les entreprises		« Promouvoir une réelle ambition européenne en matière d'infrastructures et de leur résilience, en particulier [...] en allégeant les charges pesant sur ces derniers pour renforcer leurs capacités d'investissement. »
Soutenir les entreprises à l'export hors UE		« Se placer sur des marchés émergents en forte croissance (Moyens Orient, Afrique, Asie) »
Finaliser l'union des marchés de capitaux		« Finaliser l'union des marchés de capitaux »
Accompagner le développement des start-ups en scale-ups		« Réduire l'asymétrie entre grands groupes et start ups/ entreprises à impact. »
Aligner le cadre réglementaire sur les financements avec les besoins de transition verte		« Mettre en place des outils d'investissement spécifiques par filière et par territoire »

# Les répondants ont proposé des idées qui nourrissent des réflexions internes de la DGE (1/2)

## PROPOSITIONS DES REpondANTS (EXTRAITS)

« Développer la production et le recyclage de **matériaux avancés** sur le sol européen »

« Rendre applicable le règlement (UE) 2016/1035 relatif à la défense contre les pratiques préjudiciables en matière de **de prix dans la construction navale**, en supprimant la référence aux accords de l'OCDE de 1994 qui ne sont pas ratifiés»

« Offrir un **mécanisme de compensation des coûts du MACF aux industries aval** »

« Intégrer les **polymères au sein du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières** (MACF / CBAM) afin de rendre davantage compétitif le plastique recyclé en Europe »

« **Prévoir une revue annuelle des dynamiques compétitives dans les marchés numériques**, pouvant donner lieu à un ajustement rapide du Digital Markets Act ou à des recommandations à destination des décideurs européens »

« Encourager la Commission européenne à mettre en place une **stratégie Industrie du vélo** ambitieuse »

## TRAVAUX CONCORDANTS DE LA DGE EN COURS



Ambition à appuyer en complément et dans les travaux européens en cours, pour faciliter l'économie circulaire notamment sur les matériaux composites et de performance clés pour la transition écologique



Proposition en cours d'analyse



Suggestion pouvant être à l'étude d'impact sur les filières aval prévue pour 2026



Proposition à étudier en regardant quels polymères inclure afin de favoriser la compétitivité et de stimuler l'émergence de plusieurs technologies de recyclage



En cours d'organisation en 2024 sous réserve de ressources allouées



Propositions à approfondir par exemple en renforçant la surveillance de marché dans cette industrie, en soutenant la production de batteries pour vélos électriques et la diversification de la gamme de bicyclettes et de leurs composants proposés sur le marché intérieur (*la Commission a publié un transition pathway sur l'industrie du vélo*)

# Les répondants ont proposé des idées qui nourrissent des réflexions internes de la DGE (2/2)

## EXTRAIT DES PROPOSITIONS DES REpondANTS

## IMPACT SUR LES REFLEXIONS ET ACTIONS DE LA DGE

« Lancer une étude de marché sur les risques concurrentiels liés à l'IA dès l'installation de la nouvelle Commission, de manière à assurer que le développement de cette technologie ne renforce pas la **domination d'acteurs extra européens sur les marchés numériques**. »



Idée à développer pour la prochaine Commission

« Revoir les mécanismes de financements publics de grands projets européens (ex : PIIEC) afin de **simplifier les procédures administratives** et d'assurer un déploiement rapide des projets européens et donc de leur assurer un caractère véritablement innovant.. »




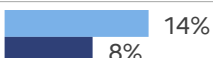






En cohérence avec les demandes françaises

# 5

# Numérique

## Détail des propositions : Réguler les marchés numériques pour les rendre plus responsables


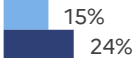
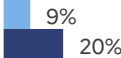
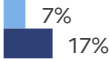
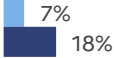
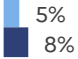
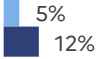
THÈMES PRINCIPAUX	%	Idées partagées (extraits)
S'assurer de la mise en œuvre d'un <b>cadre concurrentiel sur les marchés numériques</b>	 21% 16%	« Adopter un schéma EUCS permettant aux entreprises innovantes de bénéficier d'une protection complète de leurs données , y compris contre les lois extraterritoriales, et de proposer des solutions de confiance à leurs utilisateurs. »
Poursuivre les efforts en matière de <b>régulation des plateformes et sur l'encadrement de la responsabilité des services en ligne</b>	 18% 12%	« Préserver le régime de responsabilité de l'intermédiaire dans son équilibre tel qu'adopté dans le Digital Services Act, afin de permettre aux intermédiaires de continuer à offrir leurs services au plus grand nombre d'utilisateurs et d'entreprises européennes et ainsi favoriser leur développement en ligne et à l'international. »
Encadrer et développer l'IA	 16% 13%	« Adapter le RGPD aux nouveaux enjeux et innovations technologiques, en élaborant des guidelines, via l'EDPB, sur l'articulation entre RGPD et IA. »
Assurer une <b>utilisation responsable</b> du numérique	 14% 8%	« Promouvoir un numérique durable et appréhender l'impact économique et environnemental des pratiques numériques sur l'ensemble de la chaîne de valeur. »
Avoir une politique de l' <b>encadrement de la donnée</b> performante et éthique	 12% 11%	« Établir une santé numérique unifiée et un marché unique des données de santé, en harmonisant les approches des pays de l'UE et permettant l'utilisation des données de vie réelle – dans le respect des normes d'éthique. »
Accompagner la <b>transformation numérique des entreprises</b>	 9% 8%	« Apporter une réponse globale à la transformation numérique des entreprises (acquisition des compétences internes, accompagnement à la lutte contre la cybercriminalité, accompagnement au recrutement de profils...) experts... »
Optimiser l' <b>exploitation, l'utilisation, l'accès et la sécurisation des données</b>	 5% 5%	« Elargir par un acte délégué les High Value Data Sets de la directive PSI pour créer un marché unique de la data qui contribuera au marché unique du numérique »
Renforcer les politiques européennes en matière de <b>cybersécurité</b>	 4% 4%	« Réguler les pratiques de « cyber-évaluation » (« cyber-rating »), en cohérence avec les exigences de cybersécurité fixées à l'échelle européenne [...] »



# 6

## Gouvernance

## Détail des propositions : Faire évoluer les méthodes de conception des politiques publiques et la gouvernance des institutions européennes

THÈMES PRINCIPAUX	%	Idées partagées (extraits)
Améliorer et systématiser l' <b>association des parties prenantes tout au long de la conception des politiques publiques</b> (sollicitations, représentativité dans les groupes d'experts, prise en compte des avis..)		« Créer un groupe de travail sur les questions environnementales liées au dernier kilomètre »
Rendre plus robuste la <b>conception des politiques publiques</b> (meilleur ciblage, "evidence-based", études d'impact..)		« Instaurer un competitiveness check systématique et suivi tout au long de la procédure législative »
Réorganiser le <b>Collège des Commissaires et/ou les services de la Commission</b>		« Un portefeuille de commissaires à l'industrie lié à une vice-présidence. »
Renforcer la <b>communication sur les politiques et actions européennes via différents canaux</b>		« Assurer une meilleure communication pour valoriser la stabilité politique et la prévisibilité juridique comme atout compétitif à l'international »
Assurer la <b>transparence de la conception à la mise en œuvre des politiques européennes</b>		« Réaliser un tableau de bord européen transparent faisant continuellement l'analyse entre objectifs et réalisations »
Propositions diverses pour le <b>Parlement européen</b>		« Réviser la convention d'Aarhus » [Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (convention d'Aarhus) - Décision 2005/370/CE]
Propositions liée à une révision de la <b>répartition des compétences entre institutions européennes et avec les Etats membres</b>		« La CJUE pourraient élargir ses compétences aux domaines régaliens précités »

# Direction générale des Entreprises